

Évaluation du *cluster*
« Psychologie, Logopédie, Éducation »
2015-2016

RAPPORT D'ÉVALUATION

Institut provincial d'Enseignement de Promotion sociale (IPEPS) à Liège

Bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

Comité des experts :

M^{me} Laetitia GERARD, présidente

M^{me} Lise CORRIVEAU, M^{me} Isabelle TAPIERO,

M. Guy DESEYN, M. Cathal DE PAOR et M^{me} Céline MARTIN, experts

17 juin 2016

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2015-2016 à l'évaluation du *cluster*¹ « Psychologie, Logopédie, Éducation ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné², mandaté par l'AEQES et accompagné d'un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 12 et 13 novembre à l'IPEPS de Liège, pour évaluer le programme de bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de la visite d'évaluation, le comité des experts a eu l'occasion de s'entretenir avec 20 membres du personnel, 23 étudiants, 4 anciens étudiants et 5 représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et des points d'amélioration du programme évalués, et de proposer des recommandations pour aider l'entité à construire son propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES³ en cinq critères, sur lequel l'entité s'est basée pour mener son autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Institut provincial de promotion sociale de Liège est une école d'enseignement de promotion sociale située à Liège, et dont le pouvoir organisateur est la Province. L'Institut, depuis sa création en 1983, a continué à offrir une formation d'éducateurs spécialisés qui existait depuis 1971 et était organisée par la Province de Liège.

L'Institut organise également d'autres formations diplômantes d'enseignement supérieur (dans les domaines de la communication et du social, de l'informatique, de la pédagogie et du paramédical et service aux personnes), des formations de niveau secondaire et des formations qualifiantes et continuées. Certains cours sont décentralisés sur des implantations d'autres établissements à Liège, Seraing, Ougrée et Jemeppe.

Le bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif est organisé en journée (6 groupes-classes) et en soirée (3 groupes-classes). Les étudiants de ce bachelier à l'IPEPS Liège représentent 9 % du nombre total d'étudiants inscrits dans ce bachelier en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), tous établissements d'enseignement de promotion sociale confondus⁴.

¹ Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm (consulté le 15 mars 2016).

² La composition du comité des experts et le bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres sont disponibles sur : www.aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 3 mars 2016).

³ AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 4 p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 2 mars 2016).

⁴ Source : Collecte de données menée par l'ETNIC et l'AEQES (année statistique 2013-2014)

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes d'études

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 L'Institut provincial d'Enseignement de Promotion sociale (IPEPS) répond bien à sa mission de promotion sociale. Les frais d'inscription sont peu élevés, il s'agit bien d'un enseignement de proximité et l'école accueille des étudiants de tous âges et de tous horizons. Le rapport d'autoévaluation, ainsi que les rencontres avec les différents acteurs, nous ont permis de constater que l'école se situait dans une dynamique qualité, les enseignants travaillent en collaboration et les étudiants sont impliqués dans le processus, même si leur représentation dans les différentes instances de gouvernance reste à ce jour encore trop limitée. La section témoigne en effet, d'une grande ouverture envers les suggestions des étudiants, des enseignants et des autres parties prenantes. Il existe une forte aspiration à s'améliorer de façon continue et volontaire.
- 2 L'institut développe des partenariats avec les milieux professionnels qui accueillent des étudiants en stage. Les partenariats restent donc assez limités.

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 3 En 2010, l'établissement a désigné une coordinatrice qualité pour un quart temps. Avant cette nomination, l'établissement était déjà investi dans une logique de démarche qualité, notamment via le partage de pratiques entre enseignants, l'organisation de réunions hebdomadaires et la prise en compte des retours et des revendications des différentes parties prenantes. Le dossier d'autoévaluation a été l'occasion de mettre des mots sur des prises de conscience déjà présentes et de commencer à systématiser certaines pratiques, comme les réunions de l'équipe éducative, la réflexion et harmonisation de la formation. Des démarches qualité positives ont déjà été mises en place, par exemple : l'évaluation de la formation, les recherches statistiques, l'effort de prise de contact avec les diplômés et le monde socio-professionnel.
- 4 Les étudiants et enseignants qui ont été membres de la Commission interne d'évaluation se sont pleinement impliqués dans le processus de démarche qualité. Le comité tient à souligner qu'il existe une réelle volonté et un engagement majeur de leur part à poursuivre le processus de démarche qualité. Les étudiants ont été représentés dans la Commission interne d'évaluation, mais, comme souligné ci-dessus, leur présence dans les différentes instances de gouvernance reste à ce jour limitée.

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 5 L'établissement utilise l'autonomie dont elle dispose pour réviser le contenu du programme, et procéder aux ajustements qu'il juge nécessaires. En se basant sur les besoins exprimés par les étudiants, l'école propose davantage de cours de français en première année. Il s'agit là d'un bon usage de l'autonomie accordée par le PO, ces cours de français visant à permettre de réduire les écarts entre les étudiants.
- 6 L'évaluation de la qualité des enseignements existe, même si elle est réalisée de manière individuelle et reste encore informelle. Les évaluations des enseignements par les étudiants restent en effet, mises en place par des initiatives personnelles, les pratiques ne sont ni formalisées ni homogénéisées. Certains

enseignants utilisent des questionnaires anonymes, d'autres questionnent collectivement les étudiants, d'autres encore ne sollicitent pas les étudiants sur ce point.

[Information et communication interne]

- 7 Un climat de confiance règne au sein de l'équipe: la communication informelle interne fonctionne bien. Les professeurs et la direction sont perçus, par les étudiants, comme très accessibles et ouverts aux suggestions.
- 8 Les étudiants s'accordent majoritairement sur l'efficacité de cette communication interne. Plusieurs canaux de communication sont utilisés (téléphone, courriel, affichage, dépliants, site internet, réseaux sociaux, liste de diffusion), ce qui permet de ne pas discriminer l'accès à l'information. L'information est donc bien accessible, mais elle gagnerait à être centralisée.
- 9 En début d'année, un vade-mecum concernant les travaux de fin d'étude (TFE) est distribué aux enseignants, ce qui permet d'homogénéiser les pratiques d'encadrement et d'évaluation du TFE et de les rendre plus équitables.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité souligne l'importance de pérenniser la fonction de la coordination de la qualité de manière à poursuivre la dynamique engagée.
- 2 D'autres partenariats pourraient être envisagés, notamment avec les autres établissements du bâtiment, de manière à mutualiser les ressources (par exemple : wifi).
- 3 Le comité encourage l'établissement à poursuivre sa réflexion concernant la représentation des étudiants dans les différentes instances de gouvernance.
- 4 Le comité recommande à l'établissement de rendre systématique l'évaluation de la formation et de mettre en place une évaluation plus formalisée des enseignements par les étudiants, dans une optique d'amélioration continue et d'ajustement aux évolutions des besoins.
- 5 Le comité recommande à l'établissement de conserver des espaces-temps informels pour les échanges, tout en formalisant une structure où les différentes parties prenantes (direction, personnels, étudiants, anciens étudiants, professionnels) pourraient être représentées, et où les discussions pourraient aboutir à des propositions et des actions, qui seraient consignées dans des comptes rendus consultables. Cela permettrait de mieux intégrer le point de vue des différentes parties prenantes qui, aujourd'hui, ne sont pas formellement et systématiquement associées aux décisions.
- 6 Le comité propose à l'établissement de fournir aux étudiants, en début d'année, un document global comprenant toutes les informations administratives et réglementaires de l'école pour les trois années de formation. Ils pourront y retrouver, par exemple, les procédures de type reconnaissance des VAE (valorisation des acquis de l'expérience), des informations sur la mobilité internationale, le système modulaire, les fiches UE (unité d'enseignement), les procédures de recours, le règlement des études et d'ordre intérieur, les consignes pour les stages et le TFE (travail de fin d'études) ainsi que les grilles d'évaluation.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme d'études

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 Pour tout enseignement de promotion sociale, le dossier pédagogique est réalisé par le Conseil général de l'enseignement de promotion sociale sur la base d'un profil professionnel. Le programme de l'IPEPS suit tout à fait ce dossier pédagogique.
- 2 Les liens structurels entre la formation et la recherche restent peu développés. La formation des étudiants à la recherche-action se traduit principalement par le biais de l'élaboration du TFE, qui requiert une analyse réflexive sur sa pratique.
- 3 Des rencontres sont organisées entre les professeurs et les professionnels (lors des stages, des jurys pour les TFE, des discussions sur la plateforme Form'Educ) et des intervenants extérieurs sont invités dans les cours par les professeurs. Ces échanges constants avec le milieu professionnel contribuent à faire correspondre la formation aux réalités du métier. D'ailleurs, la majorité des diplômés qui obtiennent un emploi, en trouvent un dans le domaine de l'éducation spécialisée.

[Information et communication externe]

- 4 L'établissement met tout en œuvre pour favoriser la communication externe : site internet, numéro de téléphone gratuit, campagne d'affichage, publicité à la radio, journée portes ouvertes, brochures d'informations. Ces canaux fonctionnent bien puisque 50% des étudiants sondés dans le cadre de l'autoévaluation ont connu l'établissement via le site internet et 41,5% par le bouche à oreille.
- 5 Le comité a pu remarquer que la communication avec les lieux de stage n'était pas toujours efficace. Pour les étudiants de 2^e et 3^e année, les maîtres de stage ont parfois des difficultés à rencontrer l'enseignant et certains critères d'évaluation du TFE restent de l'ordre de l'implicite, notamment la prise en compte de la progression ou non de l'étudiant dans l'évaluation.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande à l'établissement de réfléchir avec les professionnels sur une manière de renforcer leur participation et leur implication dans la formation (par exemple : comment améliorer l'UF 1 Découverte du métier). Les anciens étudiants pourraient aussi contribuer à cette démarche.
- 2 Le comité recommande d'informer les étudiants dès la première année sur les débouchés à l'emploi. Par ailleurs, pour favoriser l'insertion professionnelle des diplômés, la section pourrait organiser des sessions de formation sur l'écriture d'un CV et d'une lettre de motivation.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme d'études

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage (y inclus stages, projets, travail de fin d'études/mémoire/épreuve intégrée)

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

[Acquis d'apprentissage du programme]

- 1 Une réflexion sur l'évaluation des acquis d'apprentissage est en cours. Cette réflexion a été alimentée par l'organisation de formations animées par des experts : une journée pédagogique en 2010 et une journée sur les pratiques évaluatrices en 2014. Ces rencontres ont conduit à des changements positifs dans les pratiques d'évaluation.
- 2 L'information des étudiants concernant les acquis d'apprentissage, les finalités des cours et les modalités d'évaluation des apprentissages est laissée à l'appréciation de chaque enseignant. Cette information n'est donc pas systématique ni homogénéisée.

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]

- 3 Il existe une réelle dynamique pédagogique au sein de l'équipe éducative : une réunion informelle est organisée entre les professeurs de façon hebdomadaire et permet de prendre des décisions en collégialité. Les étudiants peuvent soumettre aux professeurs des sujets à discuter.
- 4 Les enseignants mettent en œuvre une variété de méthodes pédagogiques, dont le travail en groupe, les situations problème et la pédagogie par projet. Une attention particulière est portée à l'articulation entre la théorie et la pratique. Les enseignants font des liens constants avec l'expérience professionnelle des étudiants en stage ainsi que leur propre expérience du terrain.
- 5 De manière générale, l'encadrement des stages et des TFE semble adéquat. Les étudiants sont autonomes par rapport à la recherche de stages. En cas de problèmes, ils sont soutenus par les enseignants et les éducateurs. L'engagement, la disponibilité des enseignants et leur proximité avec les étudiants sont des aspects positifs de cet encadrement.

[Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 6 Le programme réussit à maintenir une cohérence malgré une grande hétérogénéité du public étudiant. Cette cohérence s'explique notamment par la collaboration entre enseignants concernant la préparation des cours et leurs évaluations.
- 7 Le comité a pu constater que trois étudiants sur quatre ne déposaient pas leur TFE durant la même session que leurs derniers cours. La charge de travail plus élevée en fin de troisième année (stage, cours, TFE) explique en partie ce dépôt différé.
- 8 Certains cours, dont le contenu pourrait servir aux étudiants pendant leurs stages, sont donnés après lesdits stages.

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 9 Des grilles d'évaluation ont été créées de façon collaborative pour les stages et les TFE de chaque bloc. Ces grilles garantissent une certaine objectivité dans l'évaluation.
- 10 Concernant les enseignements, les méthodes d'évaluation sont variées : oraux, travaux écrits individuels ou collectifs. Cette diversité permet sans aucun doute de gérer l'hétérogénéité des profils d'apprentissage des étudiants. L'élaboration d'une grille d'évaluation critériée reste néanmoins de la responsabilité de chaque enseignant.
- 11 Certains enseignants proposent des évaluations communes qui permettent un décloisonnement des savoirs, assurent la cohésion du programme, développent la capacité des étudiants à faire des liens entre les cours et les préparent à la réalisation du TFE.

RECOMMANDATIONS

- 1 Cf. Recommandation 5 du critère 1
- 2 Le comité invite l'établissement à réfléchir à une meilleure répartition de la charge de travail des étudiants tout au long de l'année ainsi que sur l'ensemble de la formation.
- 3 Une consultation plus structurée des étudiants sur les questions de charge de travail et de besoins d'apprentissage serait utile pour que la section puisse déterminer les actions qu'il serait possible et utile d'entreprendre.
- 4 Le comité encourage l'établissement à poursuivre son appropriation du système ECTS et à le communiquer aux étudiants. Le système des ECTS est à envisager comme un instrument de réflexion concernant le travail effectif de l'étudiant, les avantages du système modulaire et les possibilités de mobilité.
- 5 Le comité recommande à l'établissement de tenter d'améliorer l'agencement des différents cours et des stages, de façon à ce que les cours qui bénéficieraient immédiatement aux étudiants lors d'un stage puissent être abordés en amont de celui-ci ou de façon parallèle.
- 6 L'effort d'harmonisation apporté à la grille d'évaluation du TFE mériterait d'être généralisé aux autres unités d'enseignement.
- 7 Les critères d'évaluation présentés aux étudiants pourraient être exprimés en termes de niveaux de compétence à atteindre.
- 8 Une attention particulière devra être portée aux indicateurs de la grille d'évaluation des stages, de manière à ce que leur interprétation soit la même pour tous les enseignants et pour tous les maîtres de stage.
- 9 Le comité approuve la démarche d'évaluations communes, qui permet un décloisonnement des savoirs, et propose de l'étendre à plus de cours.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme d'études

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

[Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- 1 La direction encourage la formation continuée des enseignants en centralisant et en informant les enseignants des conférences, colloques ou formations à venir.

[Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

- 2 La plateforme de l'école virtuelle est principalement investie pour faire du dépôt de fichiers. Le comité se réjouit de constater qu'elle accueille également un cours semi-virtuel pour les cours de maîtrise de la langue française.
- 3 L'établissement dispose d'un budget pour s'abonner à des revues et acheter les ouvrages recommandés par les enseignants. Ces ouvrages, ainsi que les anciens TFE, sont rangés dans deux armoires situées dans un bureau administratif. Il n'y a donc pas de local bibliothèque et les étudiants n'ont pas tous connaissance de l'existence de ces armoires ni des modalités d'emprunt.
- 4 Les locaux sont vétustes et nuisent à la qualité de vie au sein de l'établissement. Les rénovations, qui dépendent du pouvoir organisateur, sont en cours de réalisation.

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 5 L'établissement répond pleinement à sa mission de promotion sociale : frais d'inscription peu élevés, documents de travail et certaines notes de cours offerts aux étudiants, enseignements de proximité (93,8% des étudiants habitent la Province de Liège), étudiants de tous âges et de tous statuts.
- 6 Actuellement, la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) se réalise de manière informelle via des rencontres avec les enseignants, l'étude des documents de preuve (bulletin, travaux réalisés, etc.) et une épreuve orale et/ou écrite. La formalisation de la VAE est en cours de réflexion.
- 7 La base de données des lieux de stage, qui a été créée et qui est entretenue par deux groupes d'étudiants, est communiquée à l'ensemble des étudiants par l'établissement. Cette base de données constitue un atout majeur dans la recherche de stages.
- 8 D'après le questionnaire adressé aux diplômés, 37% d'entre eux déclarent avoir poursuivi d'autres études ou formations après leur bachelier. Les diplômés sortent du bachelier avec un désir d'apprendre et se sentent outillés pour poursuivre une formation supérieure ou complémentaire.
- 9 En termes de tutorat, les étudiants de première année disposent d'un référent qu'ils rencontrent obligatoirement trois fois dans l'année. Ce suivi individualisé et systématique en première année est offert en plus de l'encadrement des stages. Ces rencontres sont notamment l'occasion de faire le point sur leur « métier » d'étudiant et les difficultés rencontrées.

- 10 L'IPEPS s'inscrit dans un processus d'aide à la réussite en donnant la possibilité aux étudiants qui ont échoué dans certains cours de refaire leur travail, mais en adaptant les modalités d'évaluation si nécessaire (par exemple, passer d'un écrit à un oral).

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 11 L'établissement dispose de quelques outils statistiques systématisés, utiles au pilotage, à savoir des statistiques concernant la durée moyenne des études et la durée moyenne entre la fin des cours et le passage du TFE. Par ailleurs, un questionnaire à destination des diplômés a permis de mettre en exergue des données relatives à leur insertion professionnelle.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande l'adoption d'un système virtuel qui soit adapté aux besoins de la section et encourage la direction à poursuivre les formations aux TIC à destination de l'ensemble des enseignants, notamment pour qu'ils s'approprient davantage la plateforme « Ecole virtuelle » et, si besoin, les tableaux blancs interactifs.
- 2 Le comité recommande d'améliorer le fonctionnement de la bibliothèque et d'explorer la possibilité de mutualiser les ressources documentaires, éventuellement avec d'autres établissements. Le comité propose également que les futurs TFE soient collectés en version numérique, afin de constituer des archives électroniques qui seraient plus accessibles à l'ensemble des étudiants.
- 3 Le comité encourage l'établissement dans la poursuite des rénovations du bâtiment. L'amélioration de l'environnement de travail bénéficierait à l'ensemble des personnels et des étudiants. Le comité attire l'attention du pouvoir organisateur sur ce point (espaces de travail, wifi, confort des locaux, etc.).
- 4 Le comité recommande à l'établissement de poursuivre sa réflexion sur la reconnaissance de la VAE, d'instaurer une procédure adéquate et de la communiquer de façon à assurer un traitement objectif et équitable des demandes.
- 5 Concernant l'accompagnement des stages, le comité encourage l'établissement à rester attentif envers les étudiants de 2^e et 3^e années, afin que ceux qui auraient besoin d'un suivi systématique pendant ces années-là ne soient pas pénalisés.
- 6 Le comité recommande à l'établissement d'instaurer une façon de traiter des désaccords des étudiants sur la note obtenue pour un cours.
- 7 La systématisation de la récolte de données concernant l'insertion professionnelle des diplômés constituerait un instrument de travail et une aide à la prise de décision.

Critère 5

L'établissement/l'entité a également effectué l'analyse de son programme d'études et construit un plan d'action visant son amélioration continue

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

[Méthodologie de l'autoévaluation]

- 1 L'établissement a réussi à susciter la participation des personnels et des étudiants. Le processus a été participatif. Deux animations SWOT ont été organisées, réunissant des étudiants, des enseignants, des membres du personnel administratif et des diplômés.

[Analyse SWOT]

- 2 Il y a une bonne adéquation entre l'analyse SWOT et les forces et faiblesses identifiées dans le rapport d'autoévaluation.
- 3 Le SWOT a été travaillé sur la durée avec plusieurs séances organisées et a permis de dégager des solutions concrètes.

[Plan d'action et suivi]

- 4 Le SWOT a permis d'identifier trois axes de travail : 1) Aide à la réussite ; 2) Communication interne ; 3) Organisation de la formation.

RECOMMANDATIONS

- 1 Les professionnels et les anciens étudiants pourraient être davantage impliqués dans l'analyse SWOT et dans la définition du plan d'action.
- 2 Le comité encourage l'établissement à continuer à travailler selon des axes prioritaires identifiés, comme il l'a fait pour les trois groupes de travail du CAE, et en tenant compte des évolutions et des besoins, en lien avec le contexte. Le comité encourage l'établissement à développer des actions concrètes liées à ces axes. Le plan d'action devrait préciser les responsabilités et les échéances à tenir. Il s'agit également de prioriser les différentes actions.

CONCLUSION

L'établissement se situe dans une dynamique d'autoévaluation avec un souci constant d'amélioration. Le dossier d'autoévaluation a permis de formaliser certaines actions relatives à la démarche qualité qui existaient déjà. La direction témoigne d'une ouverture certaine envers les suggestions des étudiants, des enseignants et des autres parties prenantes. Dans un souci d'individualisation des parcours de formation, les enseignants font preuve d'une grande accessibilité et disponibilité envers les étudiants et mettent en œuvre une variété de méthodes pédagogiques et des stratégies d'évaluation adaptables. Enfin, les échanges avec le milieu professionnel contribuent à faire correspondre la formation aux réalités du métier.

Le comité encourage l'établissement à réfléchir avec les professionnels et les diplômés à une manière systématisée et formalisée de renforcer leur participation et leur implication dans la formation. Par ailleurs, les axes prioritaires identifiés dans le plan d'action mériteraient d'être davantage développés, en identifiant des actions concrètes, en précisant les responsabilités et les échéances et en priorisant les différentes actions.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Forte aspiration de l'établissement à s'améliorer de façon continue et volontaire ⇒ Grande ouverture, dans la démarche qualité, envers les suggestions des étudiants, des enseignants et des autres parties prenantes ⇒ Climat de confiance et de collaboration au sein de l'équipe ⇒ Communication interne et externe, formelle et informelle, fonctionnelle ⇒ Accessibilité et disponibilité des enseignants pour les étudiants, notamment pour l'encadrement des stages et du TFE ⇒ Lien fort entre théorie et pratique professionnelle ⇒ Méthodes pédagogiques et stratégies d'évaluation variées ⇒ Formation continuée des enseignants encouragée par la direction ⇒ Création d'une banque de données pour la recherche de stages ⇒ Aide à la réussite ⇒ Individualisation de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Représentation étudiante dans les différentes instances ⇒ Consultation formalisée des professionnels et des diplômés ⇒ Formalisation et systématisation de certaines actions ⇒ Usage pédagogique de la plateforme ⇒ Aide aux étudiants dans l'écriture du TFE ⇒ Charge de travail plus élevée pour les étudiants de 3e année, expliquant le dépôt différé du TFE pour certains ⇒ Agencement des cours et des stages ⇒ Bibliothèque et son fonctionnement

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Partenariat avec les autres établissements du bâtiment pour la mutualisation des ressources ⇒ Lien avec le monde professionnel ⇒ École virtuelle 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Conjoncture économique ⇒ Financement en enveloppe fermée ⇒ Vétusté des locaux

Récapitulatif des recommandations
<ol style="list-style-type: none"> 1 Concernant la gouvernance, le comité souligne l'importance de pérenniser la fonction de la coordination de la qualité de manière à poursuivre la dynamique engagée. Le comité encourage également l'établissement à poursuivre sa réflexion concernant la représentation des étudiants dans les différentes instances de gouvernance, parce qu'elle reste à ce jour encore trop limitée. 2 Le comité recommande à l'établissement de rendre systématique l'évaluation de la formation et de mettre en place une évaluation plus formalisée des enseignements par les étudiants dans une optique d'amélioration continue et d'ajustement aux évolutions des besoins. 3 Le comité recommande à l'établissement de conserver des espaces-temps informels pour les échanges, tout en formalisant une structure où les différentes parties prenantes (direction, personnels, étudiants, anciens étudiants, professionnels) pourraient être représentées, et où les discussions pourraient aboutir à des propositions et des actions, qui seraient consignées dans des comptes rendus consultables. Cela permettrait de mieux intégrer le point de vue des différentes parties prenantes qui, aujourd'hui, ne sont pas formellement et systématiquement associées aux décisions. Dans cette même lignée de formalisation des pratiques, le comité propose à l'établissement de fournir aux étudiants, en début d'année, un document global comprenant toutes les informations administratives et réglementaires de l'école pour les trois années de formation. Ils pourront y retrouver, par exemple, les procédures de type reconnaissance des VAE (valorisation des acquis de l'expérience), des informations sur la mobilité internationale, le système modulaire, les fiches UE (unité d'enseignement), les procédures de recours, le

règlement des études et d'ordre intérieur, les consignes pour les stages et le TFE (travail de fin d'études) ainsi que les grilles d'évaluation.

- 4 Le comité recommande à l'établissement de réfléchir avec les professionnels sur une manière de renforcer leur participation et leur implication dans la formation (exemple : comment améliorer l'UF 1 Découverte du métier). Les anciens étudiants pourraient aussi contribuer à cette démarche.
- 5 La systématisation de la récolte de données concernant l'insertion professionnelle des diplômés constituerait un instrument de travail et une aide à la prise de décision. Le comité recommande notamment d'utiliser ses résultats pour informer les étudiants dès la première année sur les débouchés à l'emploi. Par ailleurs, pour favoriser l'insertion professionnelle des diplômés, la section pourrait organiser des sessions de formation sur l'écriture d'un CV et d'une lettre de motivation.
- 6 Le comité invite l'établissement à réfléchir à une meilleure répartition de la charge de travail des étudiants tout au long de l'année ainsi que sur l'ensemble de la formation. Une consultation plus structurée des étudiants sur ces questions de a) charge de travail et de b) besoins d'apprentissage serait utile pour que la section puisse déterminer les actions qu'il serait possible et utile d'entreprendre. Concernant la charge de travail des étudiants, le comité encourage l'établissement à poursuivre son appropriation du système ECTS et à le communiquer aux étudiants. Le système des ECTS est à envisager comme un instrument de réflexion concernant le travail effectif de l'étudiant, les avantages du système modulaire et les possibilités de mobilité. Concernant les besoins d'apprentissages des étudiants, le comité recommande à l'établissement de tenter d'améliorer l'agencement des différents cours et des stages, de façon à ce que les cours qui bénéficieraient immédiatement aux étudiants lors d'un stage puissent être abordés en amont de celui-ci ou de façon parallèle.
- 7 L'effort d'harmonisation apporté à la grille d'évaluation du TFE mériterait d'être généralisé aux autres unités d'enseignement. Dans chaque enseignement, les critères d'évaluation présentés aux étudiants pourraient être exprimés en termes de niveaux de compétence à atteindre. Une attention particulière devra également être portée aux indicateurs de la grille d'évaluation des stages, de manière à ce que leur interprétation soit la même pour tous les enseignants et pour tous les maîtres de stage. Enfin, concernant l'accompagnement des stages, le comité encourage l'établissement à rester attentif envers les étudiants de 2^e et 3^e années, afin que ceux qui auraient besoin d'un suivi systématique pendant ces années-là ne soient pas pénalisés.
- 8 Le comité recommande l'adoption d'un système virtuel qui soit adapté aux besoins de la section et encourage la direction à poursuivre les formations aux TIC à destination de l'ensemble des enseignants, notamment pour qu'ils s'approprient davantage la plateforme « Ecole virtuelle » et, si besoin, les tableaux blancs interactifs.
- 9 Le comité encourage l'établissement à poursuivre la rénovation du bâtiment. L'amélioration de l'environnement de travail bénéficierait à l'ensemble des personnels et des étudiants. Le comité attire l'attention du pouvoir organisateur sur ce point (espaces de travail, wifi, confort des locaux, etc.). Le comité recommande d'améliorer le fonctionnement de la bibliothèque et d'explorer la possibilité de mutualiser les ressources documentaires, éventuellement avec d'autres établissements. Le comité propose également que les futurs TFE soient collectés en version numérique, afin de constituer des archives électroniques qui seraient plus accessibles à l'ensemble des étudiants.
- 10 Le comité encourage l'établissement à continuer à travailler selon des axes prioritaires identifiés, comme il l'a fait pour les trois groupes de travail du CAE, et en tenant compte des évolutions et des besoins, en lien avec le contexte. Le comité encourage l'établissement à développer des actions concrètes liées à ces axes. Le plan d'action devrait préciser les responsabilités et les échéances à tenir. Il s'agit également de prioriser les différentes actions. Les professionnels et les anciens étudiants pourraient être davantage impliqués dans l'analyse SWOT et dans la définition du plan d'action.



IPEPS Liège
Quai Godefroid Kurth, 100 - 4020 LIEGE

Évaluation du cluster
Psychologie, Logopédie, Éducation
2015-2016

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel : ---

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Critère	Point ¹	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend(ent) le(s) entité(s)

FRANSOLET Simone
Directrice a.i.

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

Montulet Isabelle

¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations ») suivie du numéro précédant le paragraphe.